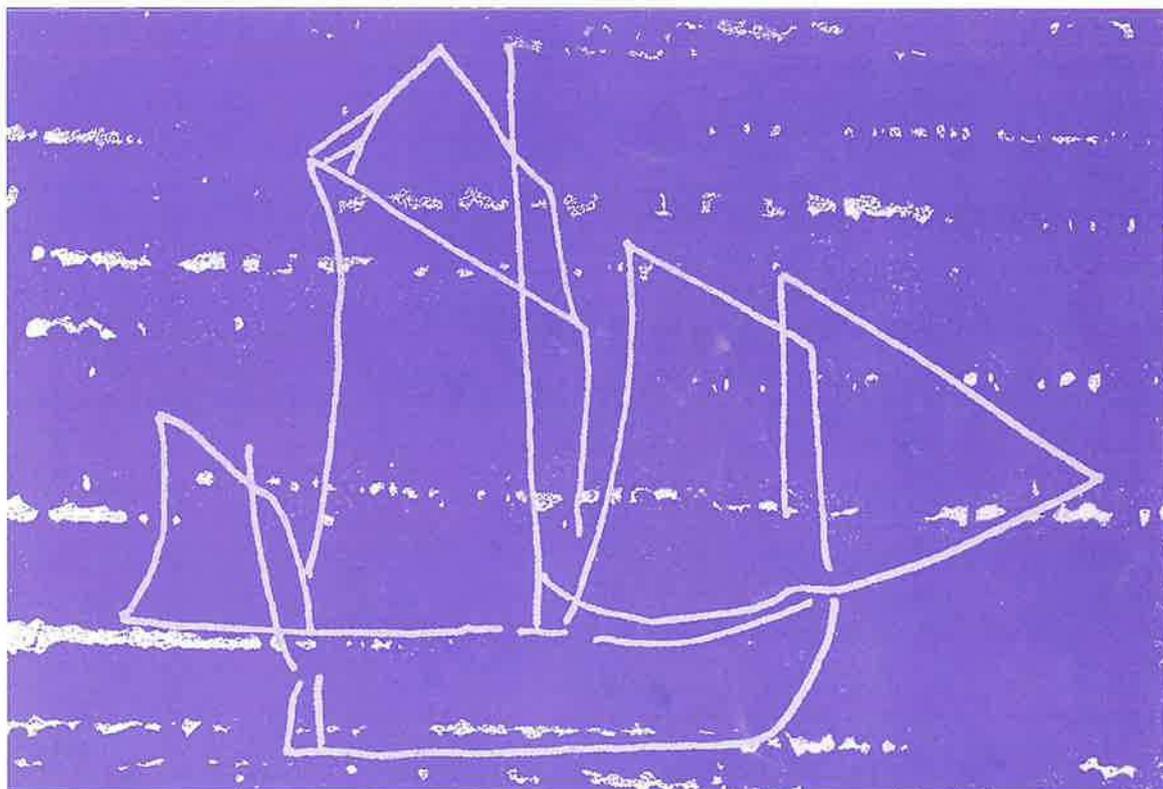


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- **NOUS AVONS VECU LE 6 JUIN 1944 A BERNIERES**
Recueil de 104 pages, en bichromie, 32 illustrations. Tirage limité. **10 €**
- **BERTHELEMY** **15 €**
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité.
- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1** **EPUISE**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- **MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »** **9 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- **UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE** **EPUISE**
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- **Pierre-Emile BERTHELEMY , Peintre des rivages normands** **28 €**
Catalogue de l'exposition présentée au Musée Maritime de L'Iles de Tatihou du 10 février au 30 septembre 2007
Format 26 x 29 cm, en quadrichromie, 128 pages
- **CARTES POSTALES :**
Reproduction de cartes anciennes **0,60 € unitaire**
Cartes contemporaines en quadrichromie **0,60 € unitaire**
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **0,60 € unitaire**
- **L'EGLISE DE BERNIERES** **3,10 €**
Agrandissement d'une carte postale ancienne
Format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- **ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES** **3,10 €**
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- **"PIN'S" DE L'ASSOCIATION** **3,10 €**
Reproduction d'un graffiti de bateau.

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Activités de l'été
- 5 - Commerces et artisanat d'aujourd'hui valent bien ceux d'hier
- 7 - L'église de Périers-sur-le-Dan
- 10 - Quand le Japon s'invite à Bernières
- 12 - Ravalez vos façades, elles le valent bien ! Seconde partie
- 18 - Les Journées européennes du Patrimoine
- 22 - Bernières, un patrimoine bien protégé ?
- 26 - Un phoque à Bernières

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptiquenouvelle.fr

Composition du Bureau:

•Président:

Jean-Paul MAYER

•Vice-présidents:

Jean CUISENIER

Annick FLOHIC

•Secrétaire:

Catherine HENTGEN

•Secrétaire adjoint :

Annie de GERY

•Trésorier:

Stéphane MANDELKERN

•Trésorier adjoint :

Pierre BESSON

•Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

•Rédacteurs:

Pierre BESSON - Jean CUISENIER -

Annick FLOHIC - Annie de Géry -

Jannie MAYER

Imprimeur : Imprimerie Anquetil
312 616 550 B RCS CAEN
14200 Hérouville-St-Clair
Tél. : 02 31 95 30 42

EDITORIAL



Ce trente-cinquième numéro de B.O.N., vous le constaterez, est presque entièrement consacré au patrimoine architectural et urbain.

Et c'est bien là le reflet et de Bernières et de votre association préférée !

Mais que l'on ne s'y méprenne pas, s'intéresser à ce patrimoine n'est nullement une attitude passiste, bien au contraire.

Comprendre notre patrimoine, c'est mieux le regarder, c'est savoir l'analyser pour mieux se projeter dans l'avenir en essayant d'éviter les erreurs du passé.

Voilà le message que nous souhaitons de faire passer à travers ses quelques pages, à travers les différentes actions menées par B.O.N., tant vers les Bernièrais que vers leurs élus.

Et qu'il nous soit permis ici, en cette fin 2009, d'adresser à toutes et tous nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année qui commence !

Jean-Paul MAYER

ACTIVITES DE L'ETE

Par Annick FLOHIC

Particulièrement riche et dense que cette saison estivale 2009 qui s'est déroulée du 5 juin à fin septembre !

Rappelons tout d'abord le parcours photographique réalisé par B.O.N. pour le 65^{ème} anniversaire du Débarquement (voir BON n°34), inauguré par l'amiral Brac de la Perrière le 5 juin et suivi par plus de trois cents personnes, dont de très nombreux enfants, qui a connu tout au long de l'été un succès continu tant auprès des touristes ... que des Bernièrais. En témoignent les réimpressions successives du petit guide de ce cheminement que vous trouverez en vente (1€50) à l'Office du Tourisme ainsi qu'au Café du Centre.

Bien sûr le coup d'envoi officiel de la saison pour notre association furent, à la mi-juillet, les très attendues « Rencontres de B.O.N. » qui permettent chaque année aux membres de se retrouver et de rencontrer les élus ainsi que les présidents des autres associations bernières. L'occasion de faire le point sur les diverses activités de B.O.N. et ceci, toujours autour d'un buffet très sympathique ... et très apprécié !



Quelques uns des participants aux dernières Rencontres de B.O.N.

Cliché A.H.



Marie Le Prince commentant les restaurations de l'église de Periers-sur-le-Dan

cliché A.H

Point fort également de cette saison, le 13 juillet, un déplacement réservé aux adhérents de B.O.N. à Périers-sur-le-Dan pour la visite commentée des vestiges de son église et de ses remarquables peintures murales récemment restaurées. Un succès car suivie par plus d'une quarantaine d'adhérents (*cf infra*)!

Les visites de l'église et du bourg ont également ponctué ces deux mois d'été : deux week-ends en juillet et deux autres en août. L'intérêt pour celles-ci ne faiblit pas, même sous la pluie torrentielle du début juillet !!! Depuis de nombreuses années, B.O.N. organise ces visites



commentées, chaque fois augmentées de nouvelles connaissances, au rythme de deux en juillet et deux en août. Elles sont l'occasion tant pour les Berniérais que pour les estivants ou les touristes de passage, de découvrir une partie des richesses du patrimoine de Bernières. Et pour ceux qui ne pourraient les suivre, rappelons les panneaux explicatifs, en lave émaillée, que B.O.N. implante progressivement dans Bernières.



L'une des visites commentées de l'église N-D. de Bernières

Cliché A.H.

Ces visites ont trouvé un prolongement tout particulier à noter : le 4 septembre, nous avons fait découvrir Bernières à soixante-dix élèves de 3^{ème} du Collège Saint-Martin de Marquise (près de Boulogne-sur-Mer), accompagnés de leurs professeurs, lors de leur séjour à l'U.N.C.M.T. (Les Djinns). Déjà en 2005, Dominique Néron avait guidé un groupe d'élèves de 3^{ème} de ce même collège ! Rendez-

vous pris pour 2010 afin de pérenniser ces contacts avec des adolescents curieux et intéressés.

Bien sûr comme chaque année B.O.N. a participé les 20 et 21 septembre derniers aux Journées du Patrimoine en organisant visites commentées de l'église et du bourg, mais également cette année, celle de l'orangerie de la Luzerne, suivies durant ces deux journées, par environ cinq cents personnes (cf. *infra*).



L'orangerie du manoir de la Luzerne lors des Journées européennes du Patrimoine

Cliché A.H.

Ces nombreuses activités reflètent la vitalité de l'association, soutenue par tous ses adhérents que nous

remercions bien sûr de leur fidélité et de leurs encouragements, restant bien sûr attentifs à toutes leurs suggestions. Rappelons également que les colonnes de B.O.N. peuvent leur être ouvertes s'ils ont des sujets d'articles à proposer, entrant dans le cadre de l'association !

Commerces et artisanat d'aujourd'hui valent bien ceux d'hier

Par Pierre BESSON

Dans ses bulletins n° 27, 28, 29, 31 et 33, B.O.N a publié, sous le titre « Images d'hier et d'aujourd'hui », plusieurs articles sur les commerces à Bernières de la Belle Epoque aux années 1950. Ces articles font ressortir qu'autrefois, la présence de nombreux magasins et boutiques apportait une grande animation dans la commune.

Cette enquête donnait une image colorée d'un village animé et vivant en raison du nombre des enseignes, boutiques et pas-de-portes qui jalonnaient les rues de la commune.

Actuellement, la physionomie du village est bien différente.

Un visiteur non informé pourrait croire que le village s'est endormi mais en réalité, il n'en est rien.

Et B.O.N. entend bien corriger cette impression hâtive en apportant à ses fidèles lecteurs la preuve que notre commune reste aussi active qu'autrefois mais sous des formes différentes.

Vous souhaitez vous installer à Bernières, pour son climat vivifiant, la présence de la mer ou l'agrément du village par exemple. Explorons ensemble les possibilités qui s'offrent à vous.

Voulez-vous acheter un appartement ? Vous trouverez sur place deux agences immobilières qui vous présenteront de nombreux produits intéressants dans une gamme de prix variés. Vous préférez, puisque votre petite famille s'agrandit, faire construire votre logement ? Il y a des parcelles à vendre dans plusieurs lotissements et les dites agences sont bien placées pour vous les indiquer.

Vous avez trouvé votre petit paradis ! Maintenant, il vous faut bâtir, mais sans courir dans tout le canton pour trouver les entreprises nécessaires pour mener à bien votre projet.

Vous aurez le choix entre deux cabinets d'architectes pour dresser les plans de votre nid

familial et plusieurs entreprises bernièresaises pourront exécuter les travaux.

Ainsi seront à votre disposition deux maçons ainsi qu'un menuisier, deux couvreurs, quatre plombiers-chauffagistes, quatre électriciens, trois entreprises de peintures. Discutez donc avec eux les devis, faites votre choix et lancez les ordres de travaux.

Mais n'oubliez surtout pas, avant tous travaux, de requérir auprès de la mairie et d'obtenir le permis de construire qu'il conviendra de respecter scrupuleusement.

Votre maison est maintenant construite : un tapissier-décorateur vous aidera pour son aménagement intérieur. Ainsi Madame pourra donner libre cours à son imagination en étant guidée par les conseils d'un professionnel.

Maintenant, il faut mettre en état la parcelle de terrain qui entoure la maison. Un

paysagiste est là pour vous conseiller et réaliser les travaux. Madame préfère décider elle-même de l'aménagement du jardin et jouer les Le Nôtre. Suivez ses plans : vous pouvez vous lancer vous-même dans l'exécution mais vous pourrez aussi faire appel à quatre professionnels du jardinage.

Bravo ! Vous voilà installé. Il faut pendre la crémaillère. Invitez vos parents et vos amis. La maison conçue pour votre famille ne peut les loger tous. Vous trouverez auprès de l'Office du Tourisme la liste de toutes les chambres d'hôtes et gîtes ruraux : vous n'aurez que l'embarras du choix !

Pour fêter dignement cette occasion, vous pourrez inviter tous vos visiteurs au restaurant. La sélection sera difficile car il y a cinq établissements de caractère, de cadre, de cuisine et, bien sûr, de prix différents. Et certains trouveront plus sympathique de faire la fête à la maison et profiter du jardin où les enfants pourront courir surtout s'il fait beau temps comme c'est le cas fréquemment à Bernières.

Vous voilà maintenant néo-Bernièrais, car il ne suffit pas d'habiter la commune pour être un Bernièrais !!!! Cependant, prenez paisiblement vos habitudes. Déclarez vos enfants à la mairie afin de les scolariser à Bernières, inscrivez-vous sur les listes électorales, assistez à la cérémonie des vœux de Madame le Maire.

Comme tout un chacun, vous devez faire les courses. Le supermarché présente tout un ensemble de produits référencés. Et pour vos achats alimentaires, un marché hebdomadaire vous permettra de conserver la tradition rurale, un boulanger vous présentera ses fabrications artisanales, vous trouverez chez le poissonnier les arrivages du jour, le marchand de légumes vous ouvrira, pendant la saison estivale, son tentant étalage. Et pour décorer la table, pour vos réceptions, pour vos cadeaux, le fleuriste vous présentera toutes ses compositions florales.

A votre retour du travail, passez au café du village pour acheter vos journaux préférés, boire un « petit noir » et faire des rencontres sympathiques.

Profitez aussi des deux salons de coiffure qui, outre la coiffure, vous présentent une gamme complète de soins esthétiques pour femmes, hommes et enfants.

Vous trouverez certainement pour vous, votre conjoint ou vos enfants, parmi les trente-cinq associations dont la liste vous sera communiquée par l'Office du Tourisme, une activité sportive, culturelle ou de détente correspondant à vos aspirations.

Confiez l'entretien de votre voiture au garage à l'entrée du village, celui de votre chaudière à l'un des chauffagistes de la commune et si votre ordinateur devient récalcitrant, faites appel au dépanneur informatique local.

Et n'ayez aucun souci en cas de difficultés de santé : deux médecins pourront vous prendre en charge, assistés de trois infirmières. Vous trouverez à la pharmacie les médicaments prescrits et tous produits de santé et d'hygiène.

Nous n'allons pas oublier de vous préciser que Bernières abrite également un luthier, un infographiste, un studio de photographie. Vous pourrez toujours faire appel à eux si la nécessité s'en présente.

Fidèle à sa vocation de défense, promotion et de valorisation du patrimoine de Bernières, B.O.N. se devait de faire connaître à ses lecteurs la réelle diversité des activités artisanales et commerciales contemporaines qui n'ont rien à envier à celles dont se souviennent les anciens Bernièrais.

L'ÉGLISE DE PERIERS-SUR-LE-DAN

Par Jannie MAYER

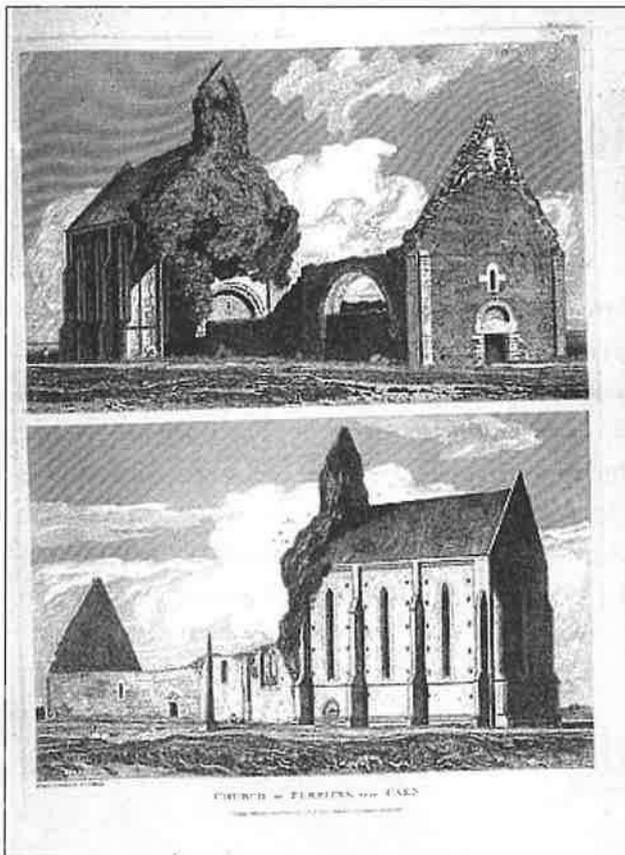
Traditionnellement, B.O.N. organise la visite commentée par d'éminents spécialistes, à l'attention exclusive de ses adhérents, d'un site ou d'un monument particulièrement remarquable, situé à proximité de Bernières. Nous avons pu ainsi découvrir au fil des années le tumulus néolithique de Colombiers-sur-Seulles, le musée maritime de Tatihou ou encore l'abbaye de Longues. Et cette année, l'église de Periers-sur-le-Dan, avec ses exceptionnelles peintures murales récemment restaurées. Ainsi le 13 juillet dernier, une quarantaine de membre de B.O.N. se sont retrouvés à une dizaine de kilomètres de Bernières, à Périers-sur-le-Dan, pour suivre la visite conduite par Marie Le Prince, présidente de l'Association pour la Sauvegarde de l'Église.



L'église Saint-Ouen de Periers-sur-le-Dan se compose d'une nef unique élevée à l'époque romane avec un appareil en *opus spicatum* ou arêtes de poissons et d'un chœur agrandi à l'époque gothique dont les trois travées sont voûtées d'ogives qui retombent sur des colonnettes jumelées à chapiteaux de feuillages. Comme nombre d'églises normandes de cette époque, il est terminé par un chevet plat percé d'une baie d'axe. L'édifice, et plus particulièrement la nef romane, est en très

mauvais état au lendemain de la guerre de Cent Ans. Du bas côté nord de la nef effondrée ne subsiste qu'une arcade qui a conservé un chapiteau à enroulement et décor de billettes caractéristique de la sculpture normande romane. Pendant les guerres de religion, l'église est transformée en temple protestant.

Au début du XVII^e siècle, dans le grand mouvement de la contre réforme, le chœur de l'église reçoit, comme l'église de Bernières et



tant d'autres à cette époque, un grand retable baroque composé de quatre colonnes corinthiennes cannelées supportant un fronton interrompu dont la niche centrale est ornée d'un Christ en gloire symbolisant la reconquête de l'église catholique. Comme celui de Bernières, le retable de Periers se termine par deux amortissements surmontant les portes de la sacristie et sont ici surmontés de pots à feux. Le tableau d'autel contemporain du retable représente une adoration des mages. On peut dater cet ensemble des années 1640 grâce aux armes de la famille de Sens dont l'un des membres est nommé prêtre à Periers à cette date.

L'édifice est vendu comme bien national en 1797. Au début du XIX^{ème} siècle, la nef de Periers-sur-le-Dan est en ruine, sa voûte s'effondre, les murs sont disloqués et le culte, rétabli au lendemain de la Révolution, a lieu désormais dans le chœur.

Ces ruines pittoresques suscitent l'intérêt des archéologues et plus particulièrement d'Arcisse

Sources : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

* Restaurations édifice : 81/14/637 MAP

* Restaurations peintures murales : 97/39/326 MAP

de Caumont¹ qui les décrit longuement dans ses *Promenades archéologiques dans les communes du littoral de l'arrondissement de Caen* et dans la *Statistique monumentale du Calvados* où il écrit : « ...Il est à désirer que l'on puisse conserver l'église de Periers et la ruine pittoresque de la nef. M Cotman a trouvé l'édifice assez intéressant pour lui consacrer une des planches in-folio dans son grand ouvrage »². Grâce à l'intérêt porté par les archéologues, en particulier à l'appareil en arêtes de poissons de la nef qui se rencontre fréquemment dans les églises romanes du Calvados et témoigne de leur ancienneté, l'église de Periers est classée monument historique le 7 décembre 1914 et l'architecte en chef des monuments historiques Herpe en consolide les murs de la nef.

En 1926, les ruines de la nef sont dégagées de la végétation qui les avait envahies pour faciliter la visite des touristes.

Le clergé demande au service des monuments historiques en 1939 la restauration de la couverture du chœur et la même année, la Société des Antiquaires de Normandie signale le mauvais état des voûtes du chœur. La guerre éclate et on imagine aisément que rien ne suit !

¹ Arcisse de Caumont, 1801-1873. Il se préoccupe dès les années 1820 de l'étude et de la conservation du patrimoine normand. De 1830 à 1843, il publie les 6 volumes de son *Cours d'antiquités monumentales*, puis en 1840, un *Abécédaire ou rudiments d'archéologie* en 3 volumes et en 1842, *La statistique monumentale du Calvados*. En 1833, il fonde la Société française pour la conservation des monuments anciens qui signale au tout nouveau service des monuments historiques les édifices en danger. Cette société est devenue la Société française d'archéologie qui publie le *Bulletin Monumental* et le *Congrès archéologique* bien connus de tous les médiévistes.

² John Sell Cotman, peintre britannique, Norwich 1782 – Londres 1842. Il publie à Londres en 1822 *Architectural Antiquities in Normandy*, ensemble d'une centaine d'eaux-fortes dont il avait trouvé l'inspiration lors de ses voyages en France en 1817, 1818 et 1820, et dont son ami Turner a rédigé les textes explicatifs.

L'église est fermée en 1977 pour des raisons de sécurité et ce n'est qu'en 1979 qu'un devis est établi par l'architecte en chef Georges Duval pour *la consolidation des ruines de la nef, la restauration partielle des voûtes du chœur et l'établissement d'un drainage périphérique*. L'inspecteur général François Macé de Lépinay donne un avis favorable à ce projet et souhaite à cette occasion que « si possible préalablement à l'ouverture du chantier, des sondages soient effectués en vue d'établir l'extension exacte des peintures murales autour des vestiges actuellement apparents ». Et c'est là la première fois que l'on s'intéresse à ces vestiges de peintures murales.

Les travaux de restauration sont conduits en 1980-1981 et l'église est rendue au culte le 30 août 1981, jour de la fête de Saint-Ouen.

Les peintures murales du chœur

Le chœur gothique conserve des peintures murales de la fin XIII^{ème} ou du début du XIV^{ème} siècles qui, badigeonnées au XVII^{ème} siècle lors de la campagne d'embellissement du chœur, sont mises au jour en 1981 par le peintre Blanchin.

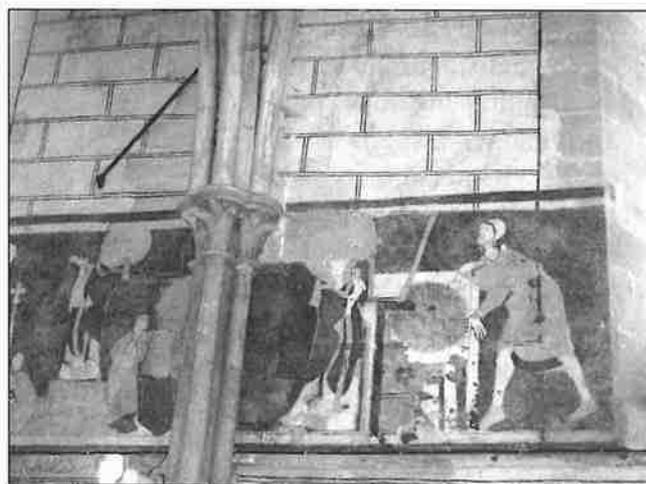


On distingue, de haut en bas trois registres. Au registre supérieur, se détachent sur un faux appareil à joints rouges et noir, des scènes de la vie de saint Ouen pas toujours identifiables ; chaque scène est délimité par une bande ocre rouge. Viennent ensuite une frise végétale dans

les tons jaune et rouge ainsi qu'un décor de fausses arcatures en plein cintre qui retombent sur de fines colonnettes à chapiteaux à crochets, reposant de hautes bases gothiques. Par endroit affleure un décor plus ancien, semé de fleurs ocre rouge à cinq pétales sur fond ocre jaune.

Les scènes représentent les principaux épisodes de la vie et les miracles de saint Ouen : Il reçoit la crosse épiscopale, exorcise un enfant, guérit un meunier dont la main gauche était paralysée, fait tomber la pluie en Espagne.

Ces peintures, quasi invisibles il y a encore quelques années, ont fait l'objet de deux campagnes de restauration. La première, réalisée en 2003 par le restaurateur Pierre Laure,



a porté sur les murs sud et est et la seconde en 2007-2008, sur le mur nord et le décor d'arcatures feintes. Il fallut d'abord reprendre les maçonneries dégradées par les remontées capillaires puis les enduits réalisés à la chaux aérienne et au sable de Bayeux. L'ensemble a été uniformisé par un badigeon proche de la couleur d'origine des enduits qui a été ensuite patiné. Les restaurateurs ont alors procédé à la réintégration picturale avec des pigments naturels. Ces travaux ont révélé que les bases des colonnes des arcatures étaient ocre jaune cernée de noir.

Ces peintures murales sont particulièrement importantes car la Normandie, et le Calvados en particulier, ne conservent que très peu de peintures murales d'époque romane, les plus connues étant celles de la petite église de Sainte-Marie-aux-Anglais

Quand le Japon s'invite à Bernières

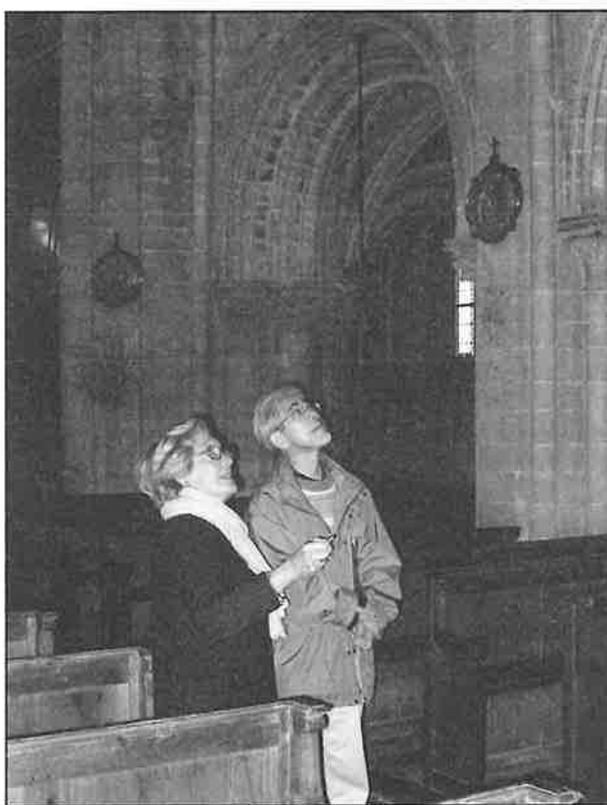
Par Annie de GERY

Le patrimoine religieux roman et gothique outre son intérêt spirituel et esthétique reste une source de réflexion architecturale toujours exploitée à notre époque, à l'échelle mondiale, comme en témoigne la visite à Bernières d'un architecte japonais, spécialisé dans l'histoire architecturale occidentale et singulièrement de l'architecture romane et gothique française, et qui est venu "disséquer" la structure des différents types de piliers romans de notre église.

Le 15 octobre 2009, Bernières a reçu la visite de Tatsuki Sato, professeur au Daido Institute of Technology, Department of Architecture, à Nagoya au Japon, très ancienne et importante agglomération d'environ 3.000.000 d'habitants et très grand centre universitaire.

Ce qui a amené cet éminent chercheur en architecture à venir à plusieurs reprises en Ile de France et en Normandie, c'est son intérêt pour les piliers des édifices religieux, leur conception, leur structure, leur mesures, leur alternance dans un même édifice, leur implication dans l'aspect des nefs et la partition des voûtes et leur évolution au cours des périodes romanes et gothiques aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles.

Plusieurs publications de Tatsuki Sato (traduites en anglais, je vous rassure !) nous ont permis, sinon de mieux comprendre, du moins d'être moins surpris par toutes les minutieuses observations photographiques et les mesures au



Annie de Gery présente l'église au Pr. Tatsuki Sato

laser, au pied à coulisse des piliers, pilastres et du diamètre des colonnes et colonnettes engagées qui les cantonnent, et qu'il a faites sur tous les piliers de la partie la plus ancienne de l'église Notre-Dame de Bernières, c'est-à-dire des quatre travées de la nef les plus orientales, jouxtant le chœur.

Dans une ancienne publication de 1984 sur l'alternance des types de piliers à la période romane en France, Tatsuki Sato avait déjà évoqué dans différents documents, l'exemple de Bernières parmi d'autres

exemples prestigieux et aussi proches, comme ce montre ces *fac simile* que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici : voir Bernières citée dans une publication japonaise, c'est effectivement un plaisir qui ne se refuse pas !

Ainsi, on se croit petit, caché, modeste s'il en fut, et on se retrouve être un centre d'intérêt d'un monde asiatique que, pour la plupart sans doute, nous connaissons si mal.

ヴォールトは単円柱のみによる支柱列との対応を示す(これより遅れて、単円柱周囲にシャフトを付加した支柱列が出現する)。筆者は、イル・ド・フランスにおける支柱システムの変遷は、複合柱が段階的により細い単円柱に置換されていく過程としてとらえることができる、とする考えを、既に建築学会大会などにおいて発表してきた²⁾。すなわち、筆者は、Sensなど初期ゴシックの6分ヴォールトの採用は、複合柱のみの支柱列が1本おきにより細い単円柱に置き換わった段階で生じた明瞭な支柱列交替に対応したものであろう、と考えている。

ところで、身廊におけるこのような単円柱の導入は、いかなる経緯によるものであろうか。当時ヨーロッパではドイツを中心として、交替性支柱列に対応して正4分ヴォールトを架ける教会堂が多数存在し、大きな群を形成していた。初期ゴシックにおける単円柱の導入による交替性支柱列の出現は、これら建築群の交替性支柱列に触発されたものであろうか。前回紀要ではこれら正4分ヴォールト・バウンドシステムを持つ教会堂について、その分布、支柱システムの種類等を明らかにし、その分析を通じてそれらの系統ならびに初期ゴシック6分ヴォールト教会堂の支柱システムとの関連性について考察した³⁾。本稿では、地理的範囲をフランスに限定し、正4分ヴォールト・バウンドシステムを含めた交替性支柱列を持つ教会堂全般について、これらと初期ゴシック6分ヴォールト教会堂の交替性支柱列との関連性について考察する。

1. 初期ゴシック6分ヴォールト教会堂の交替性支柱列

6分ヴォールトを架ける教会堂のうち、Laon, Parisは単円柱のみによる支柱列で交替性はないが⁴⁾、より早期のSens, Noyon, Senlisなどは支柱列の交替性が顕著である⁵⁾。これら後者の交替性支柱列の主柱は、ヴォールトのアーチ、リブを受けるシャフト(ヴォールトシャフト)および大アーケードのアーチを受けるシャフト(アーケードシャフト)を束ねて形成される複合柱である。ヴォールトシャフトのうち、横断アーチを受けるものは径が大きく前方に突出する(第1ヴォールトシャフト)。交差リブを受けるものは径が小さく、第1ヴォールトシャフトの両脇にこれより後退したかたちで付く(第2ヴォールトシャフト)。壁付アーチを有する場合には、通常さらにこれらの両側に、やはり径の小さいシャフトが後退して付き、壁付アーチを受ける(第3ヴォールトシャフト)。このように、ヴォールトシャフトは通常3本もしくは5本から成り、床から一気に立ち上がってヴォールトのアーチ、リブに接続される。アーケードシャフトは、第1ヴォール

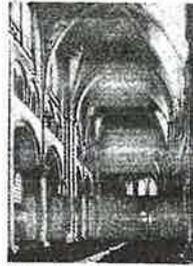


図1 Sens, Cath. 身廊



図3 Caen, St. Étienne 身廊



図5 Creully, St. Martin 身廊



図7 Ouistreham 身廊

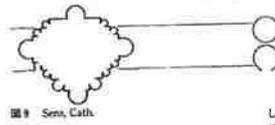


図9 Sens, Cath.

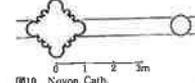


図10 Noyon, Cath.

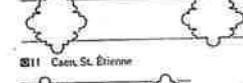


図11 Caen, St. Étienne

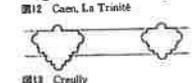


図12 Caen, La Trinité

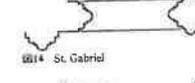


図13 Creully

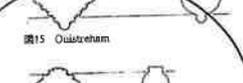


図14 St. Gabriel

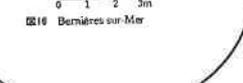


図15 Ouistreham



図16 Bernières-sur-Mer



図8 Bernières-sur-Mer 身廊

トシャフトと同じく大きい(第1アーケードシャフト)。このメインのアーケードシャフトは、アーケードのアーチヴォールトを受けるために、その両側に径の小さいシャフトを伴うことがある(第2アーケードシャフト)。既述のシャフト構成もこれらと対応となるが多く、これらのシャフトの集合によって形成される複合柱は、全体としてひとしに近しい大きな断面となる。このような支柱形式は、前回紀要の分類に従えばK型に属する。Sensは第3ヴォールトシャフト、第2アーケードシャフトを有するK型であり(図-1, 9, 73)、Noyonは第2アーケードシャフトを持たないKII型である(図-2, 10)。

一方、副柱は、複合柱に比べてかなり径の小さい単円柱である(ただし、Sensでは単円柱が前後に並ぶ形式)。ヴォールトシャフトは、この単円柱のアバカス上から柱礎を介して立ち上がるが、その径はいずれも小さい。このヴォールトシャフトは、普通、中間横断アーチを受ける第1ヴォールトシャフトと、壁付アーチを受ける第2第3ヴォールトシャフト(6分ヴォールトの中間支柱は交差リブを受けないので、第2ヴォールトシャフトは無い)の計3本から成る(ただしSensは1本)。

2-1. ノルマンディー6分ヴォールト教会堂の交替性支柱列

この地方の6分ヴォールト教会堂の支柱システムは、イル・ド・フランスのものと同じく、副柱は普通、単円柱となることはなく、主柱・副柱ともに複合柱であり、その交替性は不明瞭である。CaenのSt. Étienne(図-3, 11)においては、主柱と副柱の差は第1ヴォールトシャフト背後のピラスターの有無のみによっている。CaenのLa Trinité(図-4, 12)に至っては、支柱列の交替性は全く認められない。これらの教会堂は、当初木造天井で覆われ、後に石造天井に架け替えられたものであるから、もともと交差リブを受けるシャフトは持たない。St. Étienneの主柱はピラスターの傾斜部が交差リブを受け、La Trinitéでは、シャフト両部の真トリフォーラムの上方に付け柱を後に付加することにより交差リブに対応している。Creully(図-5, 13, 74)は当初から6分ヴォールト準備を予想して建てられた、と考えられる。ここでは、主柱は第1ヴォールトシャフトの他、交差リブを受ける第2ヴォールトシャフトを有する。副柱は第1ヴォールトシャフトのみであるが、その径は主柱のシャフトと同一であり、主柱と同様複合柱を形成する。St. Gabriel(図-6, 14)の6分ヴォールトは、内陣1ベイのみであり、主柱の一方は交差部の大柱を兼ねた複合柱であり、他方はア



RAVALER VOS FAÇADES...

ELLES LE VALENT BIEN !

Seconde partie :

L'animation des façades : faire parler la structure, chaînes d'angle, encadrements des baies, bandeaux, surmonts et souches de cheminée

Dans l'entretien précédent (BON n°34, juillet 2009), j'ai montré quels étaient les enjeux, en général, d'un ravalement concernant les façades, cette « face », ce « visage » par lequel une habitation se présente dans l'espace public de la rue. Il fallait commencer par le commencement, parler d'abord de la construction, des matériaux, des liants, de la manière d'élever des murs, parler des façons de finitions, à « pierres vues » ou à « l'enduit ». J'avais réservé pour un deuxième entretien l'examen de tout ce qui « anime » une façade, de ce qui la rend vivante, qui lui donne une physionomie singulière. Voici le moment venu de nous interroger, et d'abord, d'observer et de noter combien sont variées, dans le centre historique de Bernières, les façades de maisons anciennes, toutes construites, pourtant, selon des techniques identiques...

B.O.N. ... si variées en effet, qu'on ne sait comment s'y prendre pour découvrir par quels moyens une façade s'anime !

Jean Cuisenier : Commençons par comparer deux façades très différentes, en les considérant d'abord dans leur ensemble. Je ne chercherai pas à dire ci celle-ci ou celle-là me plaît ou non, si elle est belle ou non, ce qui est affaire de goût. J'essaierai de trouver les éléments qui caractérisent ces façades en général, indépendamment de toute appréciation.

C'est ainsi que si je rapproche visuellement la façade 26 de la façade 34, je m'aperçois que je puis saisir d'un seul coup d'œil la 34 dans son ensemble, tandis que je ne puis saisir la 26 qu'en dirigeant mon regard de-ci de-là, dans un ordre incertain. De cette activité des yeux vient l'impression première d'équilibre, de stabilité qui se dégage de la première ; l'impression d'imprévu, de variété qui se dégage de la seconde. Je me garde bien de dire si je préfère l'une à l'autre. Je constate seulement qu'en regardant l'une ou en regardant l'autre, j'éprouve des sentiments différents, preuve que ces façades sont « animées », qu'elles « disent quelque chose ». Ce ne sont pas de simples murs de maçonnerie dressés pour abriter une famille. Ce sont des

murs bâtis de telle sorte qu'ils adressent au passant ou au visiteur le message que l'habitant lui communique, par choix plus ou moins conscient.

La façade, un mur animé, tel un visage

B.O.N. Voulez-vous dire qu'en achetant une maison, ou en décidant de reprendre une maison reçue en héritage, ou encore, en choisissant de demeurer dans la maison qu'on a achetée longtemps auparavant ou qu'on a louée de longue date, l'habitant veut dire quelque chose par sa façade ?

J.C. Certainement. La façade tient un discours par les éléments de sa construction, comme le visage humain tient un discours par les traits du visage, comme le corps humain tout entier tient un discours par le mouvement et par les gestes. Il m'arrive de saisir d'un coup d'œil, sur un visage humain, l'expression de l'inquiétude ou de l'irritation, de la joie ou de la peur. Pareillement, je pressens d'un seul regard l'expression de la stabilité, de l'équilibre, d'une certaine force en inspectant la façade 34, ou l'expression du mouvement, de la tension, de la liberté quand j'examine la façade 26. C'est un fait. Il faut chercher pourquoi. Il faut trouver par quels éléments de la construction la façade



Façade n°26

Cliché J.C.



Façade n°34

Cliché J.C.

« s'anime », « parle ». Et cela n'est pas difficile. Regardez bien ces deux façades. Vous les trouverez.

B.O.N. *Je vois bien des portes, des fenêtres, des lucarnes. Je vois qu'elles ne sont pas disposées de la même manière. Sur la façade 34, la porte est en position centrale, les fenêtres du rez-de-chaussée sont toutes les quatre identiques et situées de part et d'autre de la porte. Les fenêtres du premier étage sont identiques et au nombre de cinq, l'une d'elles est située au centre, au-dessus de la porte. Et je vois trois lucarnes identiques dans la toiture. Et deux souches de cheminée identiques.*

J.C. Et par comparaison, que direz-vous des portes, fenêtres et lucarnes de la façade 26 ?

B.O.N. *Au rez-de-chaussée, je vois deux portes semblables mais non identiques, une grande fenêtre seule, et la porte d'un édicule dont je suppose que c'étaient d'anciennes toilettes de jardin. Au premier étage, je vois deux fenêtres très différentes en hauteur et largeur. Dans la toiture, je vois deux lucarnes identiques et un Velux. Et deux souches de cheminée différentes.*

J.C. Vous retrouvez donc dans les deux façades des éléments de même genre : portes, fenêtres, lucarnes, souches de cheminée. Et vous notez que les éléments d'un même genre, les fenêtres, par exemple, non seulement différent d'une façade à l'autre, mais aussi que leurs compositions diffèrent d'une façade à l'autre : elles sont identiques entre elles à la façade 34, elles diffèrent entre elles à la façade 26. L'impression de stabilité, d'équilibre qui se dégage de la façade 34 est donc due à la répétition des mêmes ouvertures et à leur disposition ordonnée selon un axe de symétrie vertical. L'impression de mouvement, de tension qui s'exprime à travers la façade 26 provient d'une accumulation de ressemblances et de dissemblances : deux portes identiques et une seule grande fenêtre, aux proportions inusuelles dans les maisons anciennes ; deux fenêtres de tailles différentes au premier étage ; deux lucarnes identiques engagées dans la toiture ; deux souches de cheminée différentes ; et le tout sans symétrie selon quelque axe

vertical. On perçoit que cette façade ne doit sa relative unité qu'à deux éléments : un traitement uniforme du mur « à pierres vues », et une peinture de couleur bleue appliquée aux baies, portes, fenêtres et lucarnes. La dissymétrie de l'ensemble est accentuée par l'édicule en saillie qui s'ajoute à la façade, sur la droite, et par les plantes vertes et les fleurs roses qui agrémentent la droite de l'ensemble. D'une manière raisonnée ou non, d'une façon intentionnelle ou fortuite, les éléments qui composent cette façade sont arrangés de telle façon qu'ils « parlent » à la vue. Ils disent qu'ils se jouent de la symétrie et de l'équilibre, qu'ils admettent la variété, voire la contrariété. Ils donnent à supposer que l'habitant ait du « faire avec » toutes sortes de contraintes. Celui-ci les a acceptées. Il a cherché à en tirer parti. Et il en sourit.

Le marquage de la façade : chaînes d'angle, encadrements de baies, bandeaux et corniches

B.O.N. *Mais n'en va-t-il pas pareillement pour toutes les maisons de Bernières ? Portes, fenêtres, lucarnes, souches de cheminée, c'est toujours par ces éléments que se composent les façades. Mais ces éléments eux-mêmes, diffèrent-ils beaucoup d'une maison à l'autre à Bernières ?*



J.C. Beaucoup plus qu'on ne l'imagine souvent. Si le commanditaire ou le propriétaire leur en donne les moyens, les maîtres d'œuvre chargés de construire dressent des chaînes d'angle en pierres taillées aux quatre coins des corps de bâtiments principaux. Ils disposent ces pierres alternativement « de bout » et « de champ », produisant ainsi des chaînes d'angle « harpées » encadrant les murs, qui sont montés, eux, en simples

moellons. Cette façon de construire concourt à la stabilité du bâtiment. Elle est aussi du plus bel effet visuel et gagne à être judicieusement mise en valeur lors d'une restauration.

Aux chaînes d'angle répondent, pour concourir à la stabilité des corps de bâtiment dans le sens horizontal, des soubassements, des bandeaux et des corniches en pierre de taille. La structure des bâtiments ainsi construits forme des quadrilatères réguliers, carrés ou rectangles, dont les lignes enferment l'espace configuré par les murs de moellons. Comme la teinte de la pierre taillée naturelle diffère de celle de l'enduit à la chaux ou de celle des joints à la chaux liant les moellons des murs entre eux, chaînes d'angle, soubassements, bandeaux et corniches rendent la structure même des bâtiments nettement perceptible. Ainsi s'explique le sentiment de force, d'équilibre et d'assurance que provoque l'inspection visuelle des



constructions de ce genre. (cf n°28) Quand les encadrements de baies, portes, fenêtres et lucarnes, sont traités pareillement en pierres taillées, les lignes verticales et horizontales des bâtiments s'en trouvent renforcées, et l'impression générale que la perception en retire s'en ressent : elle est confortée (cf n°40).

B.O.N. *Comment alors interviennent les corniches dans cette géométrie de la construction ? Et comment concourent-elles à l'impression que les passants éprouvent à la vue des bâtiments ainsi construits ?*

J.C. Vous avez raison d'appeler l'attention sur ces éléments si importants de la construction, si importants aussi pour la formation des

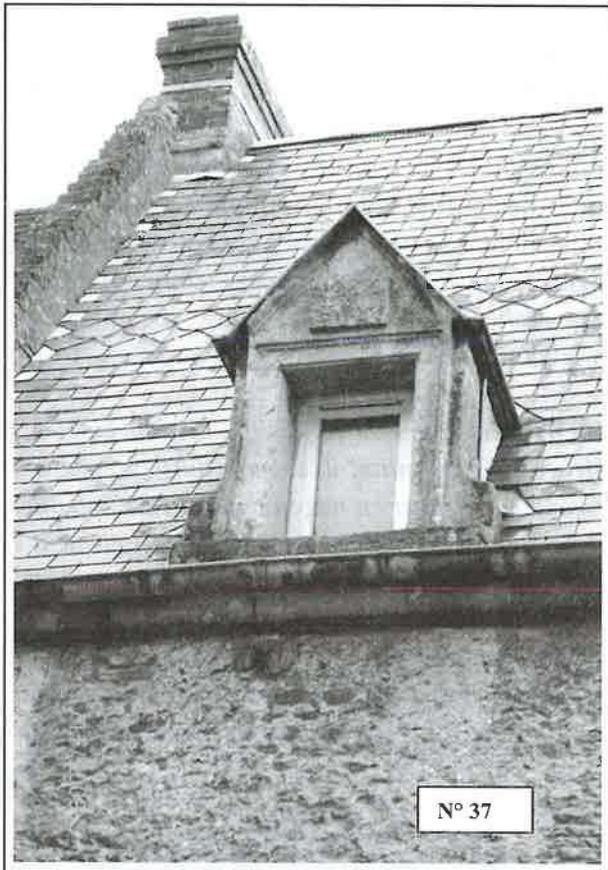
sentiments que provoque la perception des bâtiments du centre historique de Bernières. Les corniches sont ces bandeaux de pierre taillée couronnant le haut des murs. Elles sont plus ou moins ouvragées de moulures en surplomb les unes des autres, du plus simple au plus raffiné.. Elles dénotent des maisons de bourg construites avec grand soin, habitées, donc, par des maisonnières d'un certain rang social, qui se signalent ainsi au passant.

B.O.N. *Les murs de pignon participent aussi à la structure. N'y aurait-il aucune différence dans la façon de les traiter en maçonnerie, aucune intention, donc, de charger de sens le choix de tel traitement de préférence à tel autre ?*

J.C. Je n'ai trouvé à Bernières que deux traitements distincts du couronnement des murs de pignon. L'un est celui dont les rampants sont



nommés par les maçons « à pas de chat » parce que les pierres taillées qui couronnent les deux côtés du triangle donnant sa forme à la toiture sont disposées à champ, dans le prolongement des lits horizontaux de moellons du mur, comme de petits redents. Cette disposition ne requiert qu'une taille sommaire et une mise en œuvre simple (cf n°37). L'autre façon de couronner les murs de pignon consiste à traiter les rampants par un « surmont » de pierres soigneusement taillées à l'arrondi, comme on l'observe figure 37 + Surmont. Le travail du tailleur de pierres est alors autrement plus complexe, la mise en œuvre, plus élaborée. Ce genre de rampants aux murs de pignon ne s'applique qu'aux maisons de bourg d'une

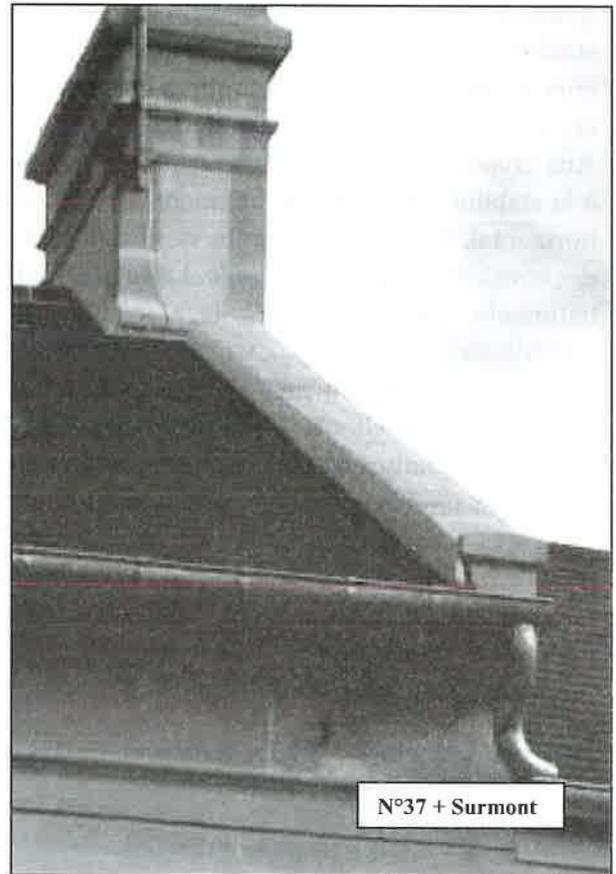


certaine qualité. C'est une note supplémentaire qui contribue à les signaler.

Que lors d'une restauration, surtout on ne les remplace pas par une quelconque maçonnerie de ciment recouvert d'un badigeon « ton pierre » !

B.O.N. *Comme vous le montrez sur les photos, les surmonts se rejoignent à la pointe des murs de pignon au voisinage des souches de cheminée. À en juger d'après ce qu'on observe, on trouve un peu de tout à Bernières...*

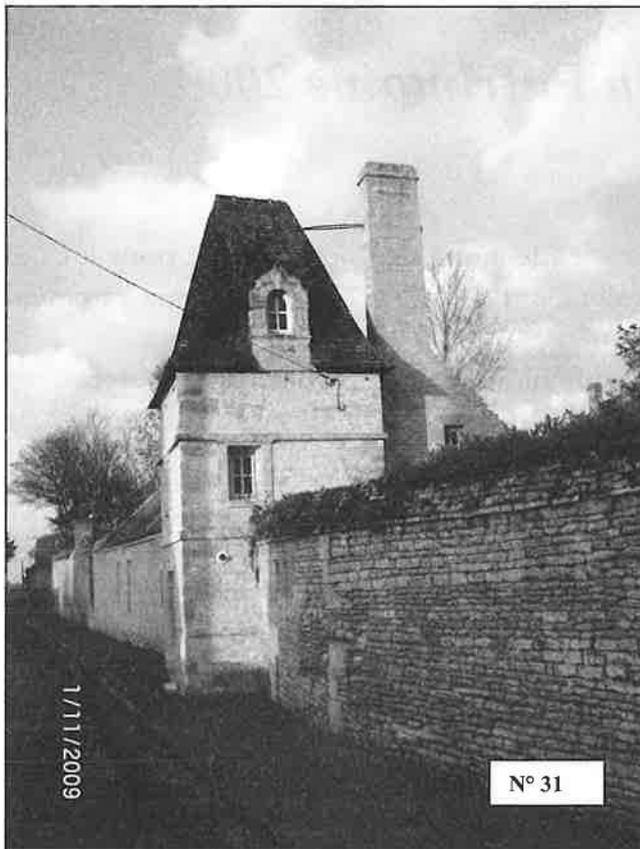
J.C. Oui. Et dans les années qui ont suivi le débarquement, dans l'urgence il s'est fait un peu n'importe quoi. La souche de cheminée est en effet cet ouvrage de maçonnerie destiné à recevoir et protéger les conduits de cheminée. La souche émerge donc du toit à sa partie la plus élevée, généralement aux pointes de pignon. Elle est donc particulièrement exposée aux intempéries et en cas de guerre, aux tirs d'artillerie. Rares ont été les souches de cheminée qui n'ont pas été endommagées, souvent au point qu'il ait fallu les abattre et les reconstruire aussi rapidement que possible en briques. Les souches de cheminée anciennes qui



subsistent sont d'autant plus précieuses à conserver. Elles méritent tous nos soins.

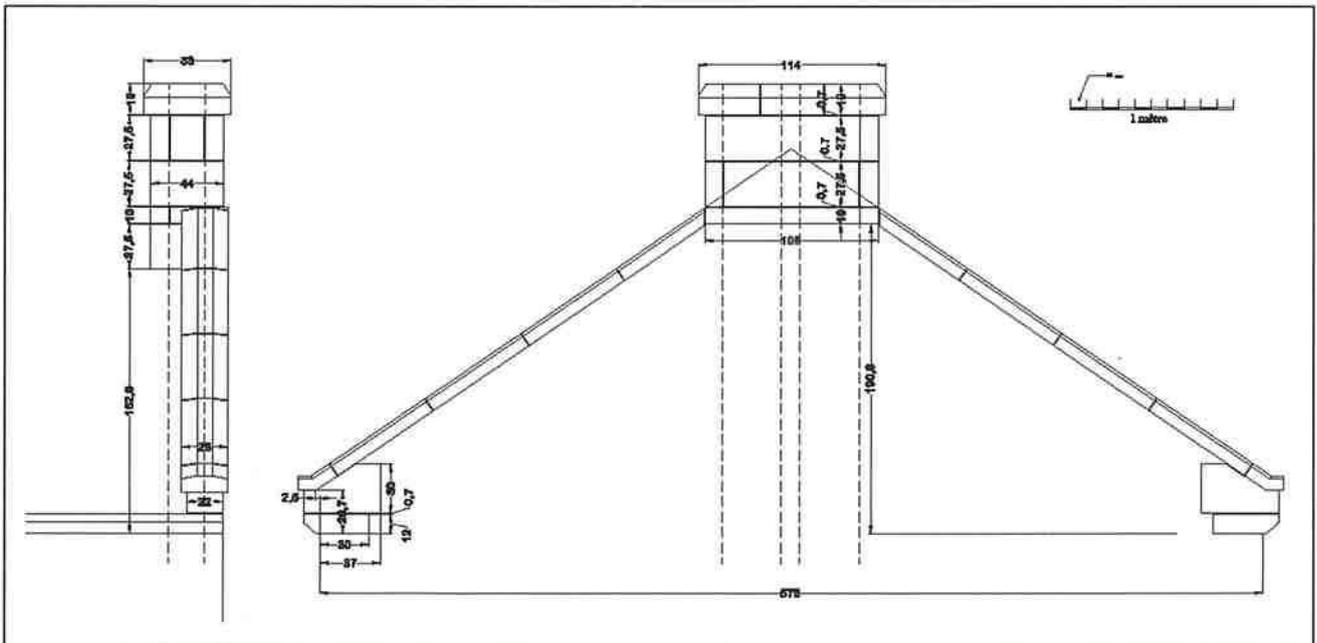
Pour les anciennes demeures seigneuriales aux toitures élevées, pour les demeures bourgeoises datant du Directoire, du Second Empire et des débuts de la III^e République, les souches de cheminées sont rarement engagées dans la toiture elle-même. Elles se dressent alors à partir du niveau des corniches couronnant les murs de façade comme des ouvrages de maçonnerie distincts, hauts de plusieurs mètres. De bons exemples sont les souches de cheminée des pavillons du château de Semilly, pour les demeures seigneuriales (cf. n° 31) et les souches de cheminée de l'habitation construite à l'emplacement de l'ancien manoir du Grand Trésorier du chapitre de la cathédrale de Bayeux, face à l'église, pour les grandes demeures bourgeoises (cf n° 34).

Il demeure que la plupart des habitations du centre historique de Bernières ont leurs souches de cheminée engagées dans la toiture. Hormis les reconstructions récentes en brique ou en parpaing de ciment enduit de badigeon, les souches de cheminée ne diffèrent alors que par un ouvrage de maçonnerie plus ou moins complexe combinant pierres taillées et moellons



recouverts d'enduit à la chaux. La qualité s'apprécie alors d'après les moulurations et d'après l'équilibre plus ou moins heureux des proportions régissant les dimensions des différentes parties de l'ouvrage. Vue d'en bas, la structure d'une souche de cheminée révèle mal sa complexité. Il faut monter sur le toit pour se rendre compte de la composition de ces ouvrages et comprendre pourquoi certains produisent ce sentiment de perfection que d'autres ne parviennent pas à susciter. Le relevé ci-dessous montre comment l'art du tailleur de pierres et l'art du maçon se conjuguent pour produire ces œuvres de composition que sont les plus belles souches de cheminées des maisons anciennes de Bernières.

À conserver, absolument, et à traiter avec la plus grande précaution !



Sujet d'importance s'il en est que celui de la restauration des bâtiments anciens, à Bernières en particulier ! Les informations abondamment recueillies lors de nos entretiens avec Jean Cuisenier étaient impossibles à résumer en un seul article. C'est pourquoi nous avons pris la liberté de les reproduire en trois livraisons. Après avoir donc traité du ravalement des façades dans le précédent numéro de B.O.N. (n°34) et aujourd'hui, de la structure même des façades, vous saurez tout sur les toitures et leurs aimables lucarnes dans le prochain numéro !

Les Journées européennes du Patrimoine 2009

Par Annie de GERY

Les Journées du Patrimoine, placées cette année sous le signe de l'accessibilité pour tous et qui se sont déroulées les 19 et 20 septembre derniers, ont eu un succès qu'elles ont rarement atteint à Bernières.

Deux sites étaient au programme : l'église, que nous ne nous laissons pas de faire découvrir et, exceptionnellement, l'orangerie du manoir de la Luzerne dont les propriétaires, à la demande de B.O.N., avaient généreusement autorisé l'accès au public.

Le patrimoine de Bernières, qu'il soit religieux, rural, seigneurial ou événementiel, est un patrimoine riche, souvent bien conservé et qui s'attache à l'histoire non moins riche du village. Il est cependant encore mal connu ou mal apprécié. Malgré les efforts déployés : création de la ZPPAUP, visites organisées par l'association, plaques et photos urbaines, l'information reste insuffisante et les Journées européennes du Patrimoine sont une excellente occasion d'améliorer notre connaissance ou du moins d'attirer l'attention sur tel ou tel site riche d'histoire ancienne ou contemporaine.

Cette année, comme chaque année, sollicitée par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), B.O.N a organisé ces journées autour de deux sites. Le premier, incontournable, l'église, avec accès exceptionnel au triforium (avec l'autorisation de la municipalité), cette jolie cursive qui forme le premier étage du superbe chœur gothique. Le second site, l'orangerie de la Luzerne, qui n'était connu que d'un plus rare public, quelques anciens Berniérais qui, enfants, venaient courir de la ferme au manoir sans bien se rendre compte de ce superbe environnement, et ceux qui avaient eu la chance de participer à quelques événements commémoratifs. Devant le succès et la fréquentation de ce dernier site, avoisinant 500 visiteurs sur les deux jours, nous focaliserons sur l'intérêt de cette orangerie.

Une orangerie en Normandie, pourquoi ?

Le jardin mythologique des Hespérides a fasciné les anciens Grecs et Romains ; mais dans la réalité, ses fruits supposés, oranges, cédrats, citrons, suscitaient peu d'intérêt, la culture apparaissait difficile et les seules qualités retenues étaient les vertus médicinales.

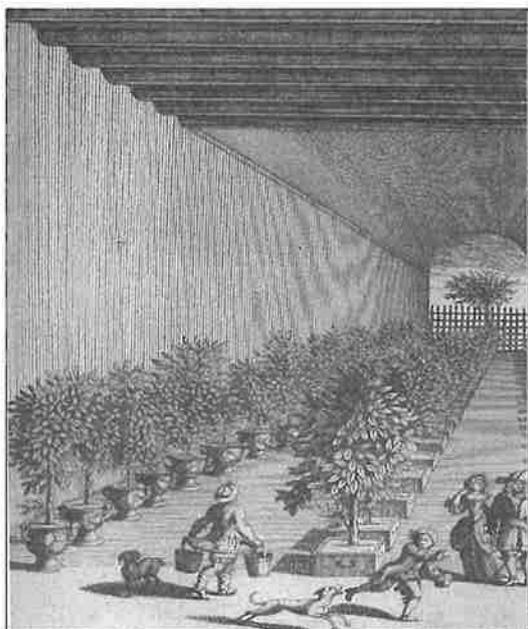
La culture de ces fruits, le citron (*citrus limonum*) et l'orange (*citrus aurantium*), venus d'Orient puis d'Extrême Orient, se répand cependant en Sicile, en Espagne et plus tard au Portugal.

Enfin l'exotisme de ces fruits, le parfum des



fleurs et le pouvoir ornemental de ces arbres au feuillage toujours vert en font, dès le 15^{ème} siècle, d'abord en Italie puis progressivement en France, en Angleterre, dans les pays du nord de l'Europe (en Allemagne en 1570), l'élément

décoratif obligé des jardins, et les fruits prennent place sur les tables les plus fortunées. Pour les acclimater aux régions spontanément peu propices à leur culture, des lieux de protection s'organisent. Les premières ébauches des orangeries sont des porches, des remises, de larges auvents, des bâtiments à claire-voie, partiellement démontables pendant les beaux jours, toujours bien sûr orientés au sud.

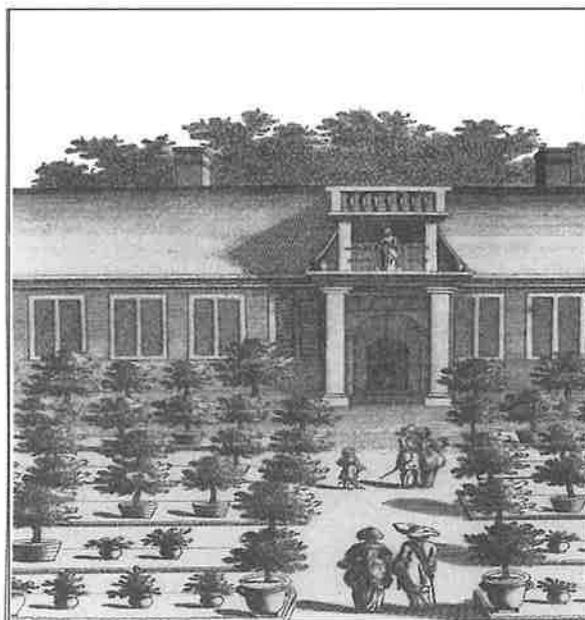


Au fur et à mesure de la migration de cette mode vers les climats plus rudes, le besoin de protection de ces cultures entraîne une évolution des moyens de conservation. L'orangerie devient un bâtiment à part entière, clos, pour lequel on fait appel à un architecte ; elle tient une place de choix parmi les lieux de conservation, entre agrément et utilité. Elle répond au désir du jardinier d'acclimater ces espèces transplantées et, située en dehors du bâtiment principal, elle est *maison de plaisance* et un élément de décor du parc.

Les bâtiments sont surtout remarquables par leur large façade vitrée implantée face au sud, la hauteur sous plafond calculée pour que les grands sujets puissent être entreposés et les hautes et nombreuses fenêtres pour permettre au soleil d'apporter pendant l'hiver lumière et chaleur. Ce sont des jardins d'hiver, bien éclairés et souvent même chauffés par des poêles.

La culture des orangers, d'abord en pleine terre en Italie du sud, est alors remplacée par la culture dans des bacs en bois, décrits dès 1564, qui s'imposent toujours, et permettent la mobilité des plants vers l'intérieur de l'orangerie.

Les décors architecturaux de plus en plus sophistiqués apparaissent au 18^{ème} siècle jusqu'à présenter une exubérance extrême pour des



constructions qui, à l'origine, n'étaient qu'utilitaires !

A la fin du 17^{ème} siècle, la plupart des grands domaines princiers et seigneuriaux possèdent une orangerie, signe de pouvoir mais aussi de modernité et quelques gentilshommes curieux s'intéressent à cette nouveauté, particulièrement ceux qui ont des relations avec les pays du nord, comme la Hollande, déjà bien au fait de la conservation des plantes importées et de la citriculture.

Qu'en est-il à Bernières ?

C'est le cas de Jacques Moisant de Brieux. Gentilhomme protestant, il entretient des relations privilégiées avec des notables flamands, réformés comme lui, avec qui il nouera des liens familiaux. En effet, il épouse le 11 octobre 1634 une riche demoiselle, Catherine van der Thomb. Homme de lettres, avocat au

parlement de Normandie, fondateur en 1652 de l'Académie de Caen, première académie de province, il habite Caen dans le superbe hôtel d'Escoville où se réunit parfois l'Académie ; il aime la campagne et la mer, possède déjà des terres à Bernières sur la mer et aux alentours et il acquiert le 27 octobre 1637, de Louis Thioult, réformé lui aussi, le domaine de la Luzerne, dont le manoir avait été élevé à la fin du 15^{ème} siècle par la même famille Thioult.

Il remanie son domaine et vers 1660 et il le dote d'un espace d'agrément et d'utilité, cette charmante orangerie

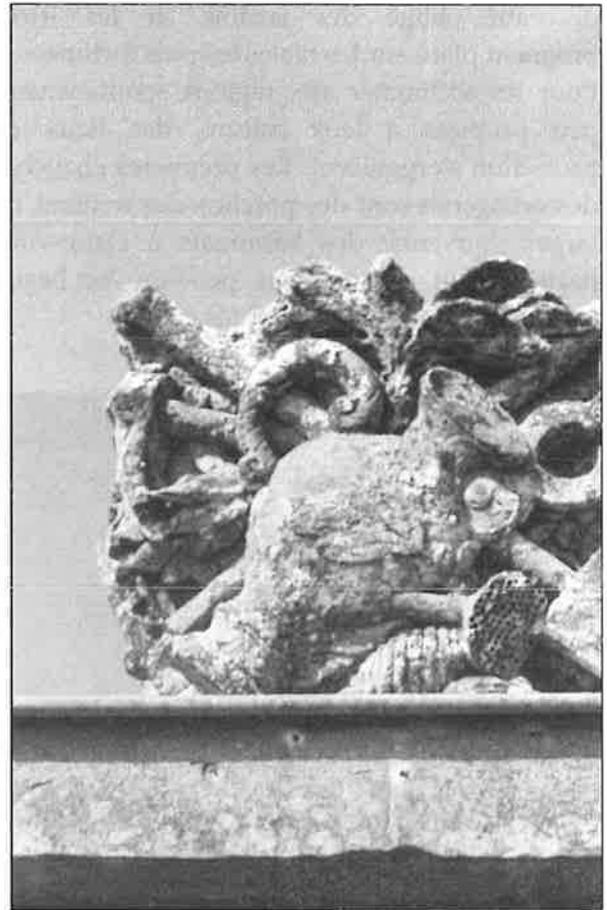
L'orangerie de la Luzerne

Le bâtiment, long de 22 mètres et large de 7, est couvert d'un toit plat à l'italienne. La façade classique, orientée au sud-sud-ouest, est composée de deux modules répétés : des hautes fenêtres à petits carreaux entourent



L'orangerie de la Luzerne

symétriquement deux grandes portes d'accès, l'étage carré est traité de manière dissymétrique avec seulement deux ouvertures à l'est, probablement d'habitation du jardinier. Deux fenêtres à l'ouest figurent sur un croquis de 1884 : correspondant à un état avant leur suppression peu vraisemblable étant donné l'aspect du chaînage, mais plutôt à un projet d'ouverture.



Le bâtiment est sobre, orné seulement en corniche de motifs en pierre sculptée, coupes de fruits aux deux extrémités, un écu central armorié et deux motifs intermédiaires représentent les attributs du jardinage : arrosoir, pelle, ciseaux, plantoir.

Les murs sont construits en pierre de Caen comme tout l'habitat noble ou rural de la région.

La précocité de cette orangerie, l'une des toutes premières en France au 17^{ème} siècle, sa situation si près de la mer, en Basse Normandie, sa forme sur le modèle d'une construction italienne tout à fait inconnu de l'architecture locale, en font un bâtiment rare, voire unique, dans nos contrées .

Le lieu a probablement été témoin de réceptions et de fêtes. Nous savons qu'en 1678, Jacques Moisant de Brioux accueille à Bernières la Grande duchesse de Toscane accompagnée de sa sœur, la duchesse d'Alençon, nièce de Louis XIII, et du Gouverneur de Normandie.¹ Après

¹ Cf B.O.N.n° 30, juin 2007, La grande duchesse de Toscane à Bernières

une promenade en mer et une partie de pêche « Son altesse se rend ensuite dans la paroisse de Bernières, dans le jardin du sieur de la Luzerne-Brieux où on la régale d'un magnifique souper avec grands violons et plusieurs autres instruments... ». Gageons qu'à cette période les bacs d'orangers sortis de leur demeure d'hiver ornaient la pelouse qui se déroule devant le charmant bâtiment.

Quelles orangeries aujourd'hui ?

L'orangerie de la Luzerne est protégée depuis 1998 par son inscription sur la liste des monuments historiques comme « orangerie à l'italienne unique en Basse Normandie ».

Autour de Bernières on peut noter, plus récente, l'orangerie du château de Bénv-sur-mer (réalisée vers 1740 pour Monsieur de Bernières) et plus éloignée, celle du château de Louvigny (vers 1760).

En France une des premières orangeries est celle du château de Meudon sous Louis XIII et Henri IV en aurait fait édifier une dans le jardin de Tuileries, précédant l'actuelle construite au milieu du 19^{ème} siècle.

On ne peut pas, bien sûr, ne pas évoquer les orangeries somptueuses du 17^{ème} siècle, de Versailles, de Sceaux, de Fontainebleau, de Chantilly... mais, ni royale ni princière, l'orangerie de la Luzerne n'en tient pas moins sa place dans les ouvrages traitant du sujet.

Références :

Dossier de protection M.H. PA 14000013

SAUDAN-SKIRA S., SAUDAN M. : *Les orangeries, palais de verre- leur évolution.* Evergreen- Verlag- Cologne 1998

PONTVILLE M. de : *Le manoir de la Luzerne à Bernières sur mer ; mémoire de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Caen ; t. XIX, 1992, p.3-30*



Annie de Géry en pleine présentation !..

En septembre 2009 en Basse Normandie, sur 310 sites ouverts pour ces Journées du Patrimoine et qui ont répondu aux questions « post visite », 112 836 visiteurs ont été dénombrés, soit une moyenne de 364 visiteurs par site.

Bernières, un patrimoine bien protégé ?

Par Annie de GERY

Quelques éléments bâtis ou paysagers de Bernières ont été protégés au cours du temps depuis la première procédure de protection de Prosper Mérimée au milieu du XIX^{ème} siècle. La création d'une zone de protection architecturale et paysagère (ZPPAUP) a complété ces protections ponctuelles.

Mais ne devons-nous pas poursuivre ces protections pour des sites d'évènements historiques plus récents ?

Bernières, village ancien au passé lointain que l'on n'hésite pas à qualifier de riche à plusieurs titres, va en s'agrandissant, se modernisant, recherchant le confort et les matériaux faciles, en s'éloignant de ses belles traces du passé. Comment celles-ci sont-elles conservées ? Pour y répondre, et avant de les énumérer, ayons un bref aperçu des mesures et des moyens de protection mis en place au cours du temps.

Les mesures de protection

Tout commence officiellement en 1830, date de la création du service des Monuments historiques au sein du ministère de l'Intérieur. Au cours de l'été 1834, les préfets des départements français reçoivent une circulaire datée du 28 juillet : « *Monsieur Prosper Mérimée, attaché à la division des Beaux Arts en qualité d'inspecteur général des monuments historiques, va parcourir votre département. Je vous prie, monsieur le Préfet, de vouloir recommander M. Mérimée aux diverses autorités locales, afin de lui assurer les moyens de voir et d'examiner dans le plus grand délai tous les monuments qu'il devra étudier dans l'intérêt de l'art et de l'histoire...* ». Les termes de cette circulaire soulignent la volonté de l'Etat d'institutionnaliser la protection du patrimoine architectural.

La démarche annoncée de Mérimée aboutit à l'établissement, en 1840, de la première liste de monuments « classés », ce classement ne visant

qu'à hiérarchiser les monuments pour lesquels des secours ont été demandés. Cette liste ne comprend alors que des monuments médiévaux et de la Renaissance.

Depuis Mérimée et cette première liste, la notion de patrimoine a largement évolué : elle inclut des domaines plus larges tels que la protection des jardins, du patrimoine industriel ou des édifices contemporains.

La protection ne résultant jusqu'alors que de simples circulaires, c'est la loi mars 1887 qui instaure une véritable protection des monuments et objets d'art ayant un caractère historique et artistique. Puis celle du 31 décembre 1913 où sont précisés les effets du classement, tant pour les monuments publics que privés.

Puis s'amorce la création d'une autre catégorie, l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (I.S.M.H.) pour des monuments « qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent cependant un intérêt suffisant pour en rendre désirable la conservation ». Les obligations des propriétaires des monuments ainsi inscrits sont aussi précisées.

La volonté de protection s'élargit avec la loi du 2 mai 1930 qui protège désormais les monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Puis apparaît la notion de respect des abords mêmes avec la définition de zone de protection de cinq cents mètres autour des monuments

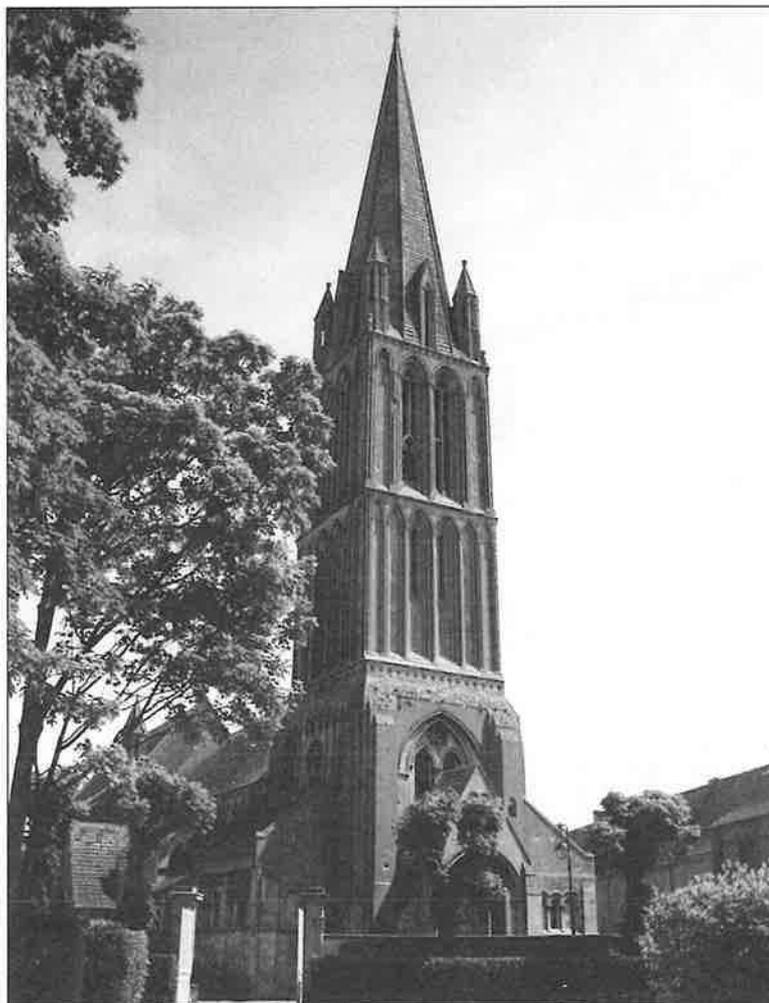
historiques classés (1943), puis la création par André Malraux en 1962 des secteurs sauvegardés lorsque ceux-ci présentent « un caractère historique et plastique ou de nature à justifier la restauration de tout ou partie d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeuble ». Le premier ensemble protégé au titre des secteurs sauvegardés a été celui du quartier du Marais à Paris.

Vient enfin, en 1983 et 1993, la création de zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, cette ZPPAUP que les Berniérais connaissent bien !...ou devraient connaître !

En un peu plus d'un siècle, environ 42.000 monuments historiques ont été protégés (14.000 « classés » et 28.000 « inscrits »), une centaine de secteurs sauvegardés ont été identifiés, et environ 270 ZPPAUP ont été délimitées. On note une progression annuelle d'environ 100 classements et 400 inscriptions.

On ne peut tout conserver d'une époque ou d'un événement, le but principal de toutes ces avancées est la sauvegarde des bâtiments, sites ou objets meubles, prestigieux ou modestes mais les plus représentatifs par leur valeur historique ou documentaire, en évitant non seulement les destructions mais aussi et surtout, les ravages du vandalisme par bêtise, colère, intolérance, intérêt économique, les défigurations aveugles par caprice et par le mauvais goût de modes éphémères pour des embellissements ou restaurations discutables.

Pour qu'elles soient efficaces, les procédures de classement, d'inscription ou de sauvegarde quand elles ont abouti, entraînent, bien sûr, pour les propriétaires privés ou les collectivités locales, des obligations pour le moindre projet de modification ou de restauration, selon la nature de la protection. : demande d'autorisation, contrôle par les instances ad hoc, architecte en chef des monuments historiques, architecte des bâtiments de France, réalisations par des artisans sélectionnés.



L'église N-D. de Bernières, premier classement de 1840

Cliché JPM

A Bernières-sur-Mer, on trouve l'application d'à peu près chacun de ces différents modes de protection.

Les protections à Bernières

D'abord l'église, propriété de la commune depuis 1905 et la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, construite aux 12^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème} siècles, avec des apports au 15^{ème}, classée monument historique (M.H.) en 1840 sur la première liste de protection. On peut imaginer Mérimée, si ses rapports avec Arcisse de Caumont ne l'en avait pas dissuadé, accueilli par la municipalité et inspectant le bâtiment pour décider de ce classement protecteur, de même que celui de différents éléments intérieurs tels que :

Le retable, en pierre taillée peinte (faux marbre et doré) installé au 17^{ème} siècle et repeint par le doreur caennais Elouis, en 1776, classé dans la



catégorie pierre de taille sur la liste des objets mobiliers classés.

Le maître autel, classé dans la catégorie menuiserie, en bois taillé et sculpté d'un agneau couché dans un décor de rocaille, installé au 18^{ème} siècle, aussi inscrit sur la liste des objets mobiliers classés.

Plusieurs années après, en 1907, le tableau de la Crucifixion, situé dans la chapelle nord ; peinture sur bois de la seconde moitié du 16^{ème} siècle, classé sur la liste des objets classés M.H.

En 1971, les fonts baptismaux du 17^{ème} siècle, classés au titre d'objet M.H. En pierre monolithe taillée, la cuve ovale, doublée de fer étamé et fermée d'un couvercle en bois, est sculptée d'un décor végétal très stylisé qui descend jusqu' à la grande dalle ovale du socle

En 1975, les crédences du 18^{ème} siècle, placées de chaque côtes du chœur, en bois taillé et marbre, propriétés de la commune, classées au titre d'objets mobiliers.

En dehors de l'église, d'autres éléments bâtis de Bernières ont été protégés.

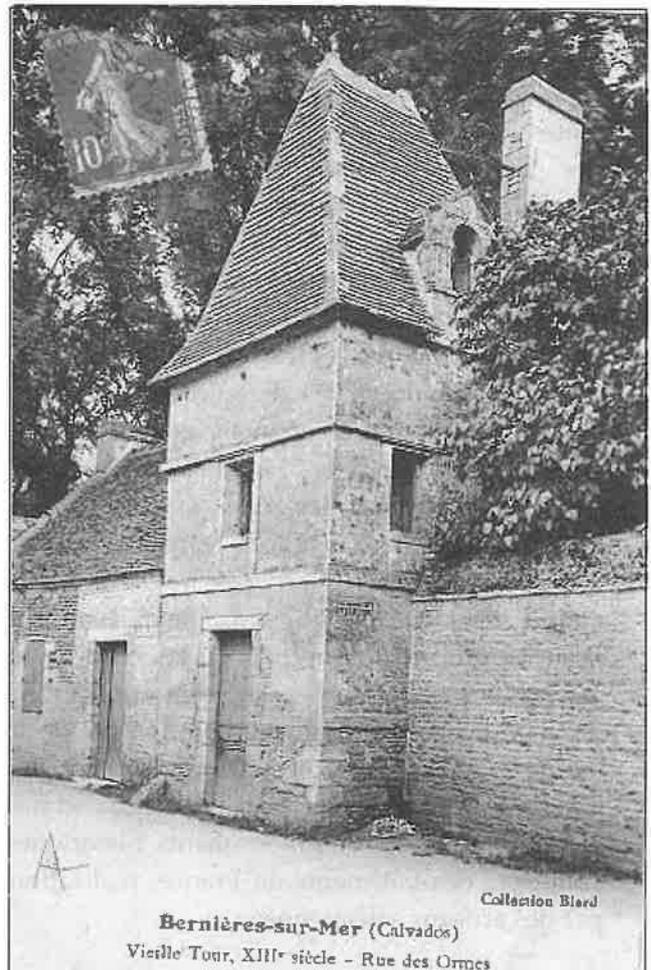
Deux éléments du château de Bernières ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des MH en 1937. Il s'agit des deux pavillons construits au 17^{ème} siècle, situés, l'un rue du Royal Berkshire

Regiment (ancienne rue des Ormes) et l'autre rue du Régiment de la Chaudière (ancienne rue de la Mer). Ils formaient autrefois avec la grille qui les reliait, la limite sud du parc du château de Sémilly, face à l'église. La carte postale ancienne, postée en 1915, qui la représente, situe leur construction au 13^{ème} siècle, ce qui est une légende clairement erronée !!!

Au titre de la protection des sites, les éléments du parc du château de Quintefeuille ont été classés dans les années 1930.

Plusieurs éléments du Manoir de la Luzerne, élevé dans le quatrième quart du 15^{ème}-siècle et son orangerie du 17^{ème}, dont nous parlons dans ce numéro à propos des journées du Patrimoine, ainsi que la ferme et son pigeonnier ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des M.H. en 1998.

Mais qu'en est-il des constructions plus modestes, des sites non classés, non inscrits mais tout aussi représentatifs : les multiples exemples de l'architecture rurale ancienne, alignement harmonieux de petites maisons d'artisans avec leur escalier extérieur, organisées en petites rues



Collection Biard

Bernières-sur-Mer (Calvados)
Vieille Tour, XIII^e siècle - Rue des Ormes

ou autour de cours communes où domine la pierre de Caen, les superbes fermes, les puits, les maisons de bourg avec leurs lucarnes typiques, les belles demeures entourées de hauts murs, les portails monumentaux, les espaces boisés, les carrefours caractéristiques du village ?...

Pour leur conserver leur caractère et le caractère de leur environnement, un périmètre a été délimité en 1992.. Il englobe le noyau ancien autour de l'église et un second secteur ancien autour de la Luzerne, ainsi que l'ensemble des grandes propriétés boisées. Le règlement de cette zone est complété en 2002 par le règlement paysager, et la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) est créée

Il existe dans cette zone une protection à deux degrés, une hiérarchie entre les éléments les plus remarquables du patrimoine local. Pour certains éléments bâtis ou paysagers, la conservation est considérée comme impérative. Pour d'autres, elle est considérée comme souhaitable pour la sauvegarde de l'originalité du « vieux Bernières ».

Ce type de protection cependant vise plus à promouvoir un aménagement respectueux du patrimoine qu'une conservation *stricto sensu*. Elle doit être interprétée comme un guide pour le respect du site.

Des éléments plus récents mais significatifs de l'histoire moderne de Bernières mériteraient aussi que soient protégés pour les générations futures, par exemple les quelques éléments bâtis qui ont été témoins, voire même acteurs « passifs », du Débarquement allié sous commandement canadien le 6 juin 1944. Ainsi faudrait-il conserver telles qu'elles apparaissent sur les photographies parmi les plus connues du D.Day, la maison dite « canadienne », en dépit de son néo colombage normand, propriété privée, et la gare, ou plutôt l'ancienne gare, de Bernières, propriété de la commune.

Protéger n'est pas figer mais conserver une partie du patrimoine pour qu'il reste le témoin visible, non dénaturé, l'illustration d'une histoire décrite par ailleurs. Bernières peut s'enorgueillir de participer, avec d'autres habitats voisins, à ce témoignage.

NB : Le patrimoine archéologique, bien que très abondant comme en ont témoigné de nombreuses fouilles saxonnes, gallo romaines, médiévales, n'est pas abordé dans cet article, faute d'information suffisante.

Réf. :

* Bases de données Mérimée et Palissy du Ministère de la Culture et de la Communication.

* Règlement de la ZPPAUP de Bernières

* www.patrimoine-de-France.org

Petite histoire du logo des Monuments historiques



Le logo aux couleurs rouge et noir sur fond gris, créé par la Caisse nationale de Monuments historiques (actuellement MONUM) qui identifie les monuments historiques, s'inspire directement du labyrinthe de la cathédrale de Reims. Ce labyrinthe construit dans la première moitié du 13^{ème} siècle qui court dans un octogone de plus de 10 mètres de large ; cantonné de quatre colonnettes, décorait de ses incrustations de marbre noir le dallage des 3^{ème} et 4^{ème} travées de la cathédrale. Il pouvait, chemin symbolique, être parcouru à genoux par les pèlerins. Il a livré les noms des quatre premiers architectes de la cathédrale dont on voit les silhouettes dans les quatre coins. Il a été supprimé en 1772 par le chapitre de la cathédrale qui ne supportait plus, dit-on, le bruit que faisaient les enfants pendant les offices en y jouant à la marelle !. Seul a été conservé un relevé fait au 15^{ème} siècle.

UN PHOQUE A BERNIERES

Par Pierre BESSON

Depuis toujours la Côte de Nacre et Bernières reçoivent de nombreux visiteurs : humains bien entendu, mais aussi poissons côtiers, oiseaux migrateurs, gibier à poils et à plumes ... Mais parfois d'autres voyageurs plus surprenants dans notre région ont fait escale sur nos côtes.

Ainsi les chroniques de Charles de Bourgueville, sieur de Bras, publiées en 1588, font état d'un événement ancien : *L'on dict de grande antiquité que audict Bernières demeura sur le sable une grande Ballaine.*(1) Cet épisode n'est pas daté, mais cette baleine aurait mesuré cinquante pieds de long, soit plus de 15 mètres. Plus récemment, une baleine s'est échouée en janvier 1885 entre Langrune et Luc-sur-Mer au lieu dit « la Brèche du Moulin » Elle pesait 40 tonnes et mesurait 19 mètres. Des milliers de visiteurs sont venus en train pour la voir. Son squelette est aujourd'hui visible dans le jardin public jouxtant la mairie de Luc-sur-Mer. La baleine est d'ailleurs l'emblème de cette commune.

Et cette année 2009, une jeune femelle phoque veau-marin s'est échouée sur la plage de Bernières, précisément le 22 août 2009, en début d'après-midi. La découverte de ce mammifère marin a été rapportée notamment par Ouest-France dans son édition du 27 août 2009 et par *les Brèves* de la Mairie du 25 août 2009.

Nos lecteurs trouverons ci-dessous divers commentaires et informations sur cette assez surprenante affaire.

Qui est le phoque veau-marin ?

Il s'agit d'un mammifère marin, avec des poils et des poumons pour respirer. La femelle porte des mamelles pour allaiter les bébés. Le phoque est un cousin des otaries et des morses mais il s'en distingue par différents attributs : il est doté d'oreilles internes qui ne se voient pas alors que l'otarie a de petites oreilles apparentes. Le morse a des défenses alors que le phoque en est dépourvu mais il possède une dentition voisine

de celle du chien : incisives, crocs et molaires coupantes lui permettent de découper le poisson attrapé sans le perdre.

Le phoque est moins habile que l'otarie dans ses déplacements terrestres : ses pattes antérieures sont des nageoires, ce qui l'oblige à ramper alors que l'otarie se déplace comme un quadrupède.

La robe est en général grise et peut varier du gris clair au brun foncé ou noir.

La mer est l'élément du phoque. Il y trouve sa nourriture. Ses moustaches sont sensibles aux vibrations et l'aident à capturer les poissons. Un adulte de 80 kilos peut consommer de quatre à cinq kilos de poissons par jour et pour les capturer, il peut plonger jusqu'à 5 mètres de profondeur, parfois plus, jusqu'à 20 mètres. Ses plongées durent de trois à dix minutes et peuvent atteindre parfois vingt minutes.

Les phoques passent une assez longue partie de la journée sur des bancs de sable ou sur des rochers, quotidiennement submergés par les flots. Ils peuvent s'y hisser facilement pour se sentir en sécurité. En cas de dérangement, ils peuvent fuir rapidement dans l'eau. Les phoques s'étendent sur ces reposoirs pour profiter du soleil, stocker de la graisse, changer de pelage et, pour les femelles, allaiter les petits.

Quand la mer monte, le phoque flotte dans l'eau, tête et nageoires hors de l'eau. Les femelles n'ont qu'un seul petit par an. Le nouveau né mesure un mètre en moyenne et pèse de dix à douze kilos. Le jeune phoque doit se gaver de lait maternel, très nutritif, pour se constituer une épaisseur de graisse. L'allaitement dure environ un mois. Ensuite le

jeune se nourrira de poissons qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire.

Le phoque est une espèce fragile, protégée et sa capture est interdite.

Il arrive que certains animaux s'échouent sur les plages à marée descendante. Il peut s'agir d'échouage soit d'animaux adultes affaiblis par une maladie, soit de jeunes séparés accidentellement de leur mère.

En cas de découverte d'animaux ainsi échoués, il convient de prévenir immédiatement des spécialistes car les chances de survie sont faibles.

Le phoque de Bernières

C'est ainsi que le 22 août 2009, en début d'après-midi, des promeneurs ont fait la découverte sur la plage de Bernières, face à l'avenue des Etrilles, d'un jeune phoque veau-marin échoué. Très affaibli, il n'était pas en état de reprendre la mer.

Un grand branle-bas de combat s'en suivit. Les associations habilitées sont contactées ; les gendarmes interviennent et les curieux s'agglutinent. Pour éviter les traumatismes, le petit mammifère est mis au repos dans le garage de Madame MOTTIN, Maire de Bernières. En fin de journée, un agent de l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage vient en prendre livraison.

Le jeune phoque est alors transporté au centre « Le CHENE » (*Centre d'Hébergement et d'Etudes sur la Nature et l'Environnement*) situé à Allouville-Bellefosse, en Seine-Maritime.

Au centre, l'animal est pris en charge et examiné : il s'agit d'une jeune femelle âgée d'un mois et demi à deux mois pesant quinze kilos. Elle est appelée Jasmine.



Elle est atteinte de *pox virus*. Sa patte arrière droite est très enflée et cela empêche tout examen. Elle est donc placée en quarantaine, seule dans une piscine.

Le mercredi 26 août le vétérinaire J.B. Delvaux vient l'examiner et diagnostique une infection à la patte (phlegmon). Il crève l'abcès et il place Jasmine sous antibiotiques.

Malgré deux semaines et demi de traitement, il n'y a pas d'amélioration. Jasmine a besoin de soins chirurgicaux (drainage) pour lesquels le CHENE n'est pas équipé.

Ce dernier a donc contacté les soigneurs de la ZEEHONDENCRECHE de Pieterburen en Hollande, centre spécialisé pour les phoques.

Son transfert est décidé le mercredi 9 septembre et est réalisé par André du centre de Pieterburen.

Les dernières nouvelles datent du 25 novembre dernier. Mostafa, le vétérinaire de

Pieterburen, indique que Jasmine se rétablit : elle a pris du poids et pèse maintenant 37 kilos. Elle se comporte normalement en piscine.

Malheureusement, sa patte arrière droite reste enflée. Jasmine est sous anti-inflammatoires et l'infection a été drainée. L'équipe de Zeehondencreche est confiante : il faut espérer que Jasmine retrouvera sa liberté dans un avenir proche.

Une question se pose : d'où provenait la jeune Jasmine lorsqu'elle s'est échouée sur la plage de Bernières ?

Les phoques vivent plutôt dans des mers arctiques bien éloignées de la Manche. Il semble difficile qu'un jeune ait pu dériver si loin des ses lieux d'habitat familiers.

Il existe une colonie, bien connue et observée, dans la baie du Mont Saint-Michel (2).

Elle compte une quarantaine d'individus et huit à neuf naissances ont lieu chaque été. Mais, ce n'est probablement pas le lieu d'où provient ce jeune phoque.

Par contre, la présence d'une petite colonie de phoque est attestée à la base est du Cotentin, dans la baie des Veys. C'est peut-être de cet endroit plus proche de la Côte de Nacre qu'est venue Jasmine, entraînée par les courants ou par trop de curiosité.

Zeehondencreche à Pieterburen

Il y a trente ans à Pieterburen aux Pays-Bas, une femme nommée Lenie't Hart ayant trouvé des phoques malades sur la plage des Wadden a décidé de les soigner dans son arrière-cour. D'abord considérée comme une originale, Lenie't Hart, de par ses soins pour les phoques, est devenue célèbre aux Pays-Bas.

Grâce à des dons de diverses origines, elle a construit une sorte d'hôpital, avec laboratoires, radiographie, quarantaines et installations médicales.

Il est possible de visiter le centre et y voir :

- principalement des phoques en cours de soins car les animaux sains sont remis en liberté,
- des chambres de quarantaine où sont prodigués les soins,
- une piscine, terrain de jeux des phoques en convalescence,
- un centre d'information sur les activités de la « crèche ».

Cet établissement, ouvert au public, reçoit chaque année environ 300.000 visiteurs attirés par le caractère ludique des phoques qui font la joie des enfants ... et des plus grands !

- (1) Bulletin de B.O.N. n° 28 de juin 2006
(2) Patrimoine normand n° 71 de 2009

B.O.N. va continuer à mettre en valeur le patrimoine de Bernières !

Au fil de ces dernières années, B.O.N. a réalisé tout un ensemble de panneaux destinés à mieux faire connaître de façon pérenne, tant aux Berniérais qu'aux touristes français et étrangers de plus en plus nombreux, les différentes facettes de notre patrimoine.

Ainsi ont été réalisés quatre panneaux installés à différents endroits de l'église Notre-Dame, expliquant l'évolution architecturale du bâtiment et présentant ses mobiliers les plus remarquables.

Huit grandes photographies, fixées place du 6-Juin à droite du Monument signal, rappellent les premières heures du Débarquement à Bernières. L'intérêt qu'elles suscitent ne se dément pas au fil du temps.

Quinze autres grandes photos prises les 6 juin 1944 retracent le cheminement des Canadiens dans les rues du village et forment ainsi un parcours qu'il est possible de suivre grâce à un petit livret, édité également par B.O.N.

Rappelons enfin les trois plaques en lave émaillées installées place de l'Eglise, place du 6-Juin et rue Montauban qui présentent trois édifices remarquables de Bernières : l'église, le monument signal et la Sergenterie.

Et c'est cette série qui va être complétée les mois à venir par neuf autres plaques dont les emplacements vous seront révélés au fur et à mesure . L'ensemble de ces plaques dessinera lui aussi un parcours qui fera également l'objet d'un livret vous permettant de mieux le suivre.

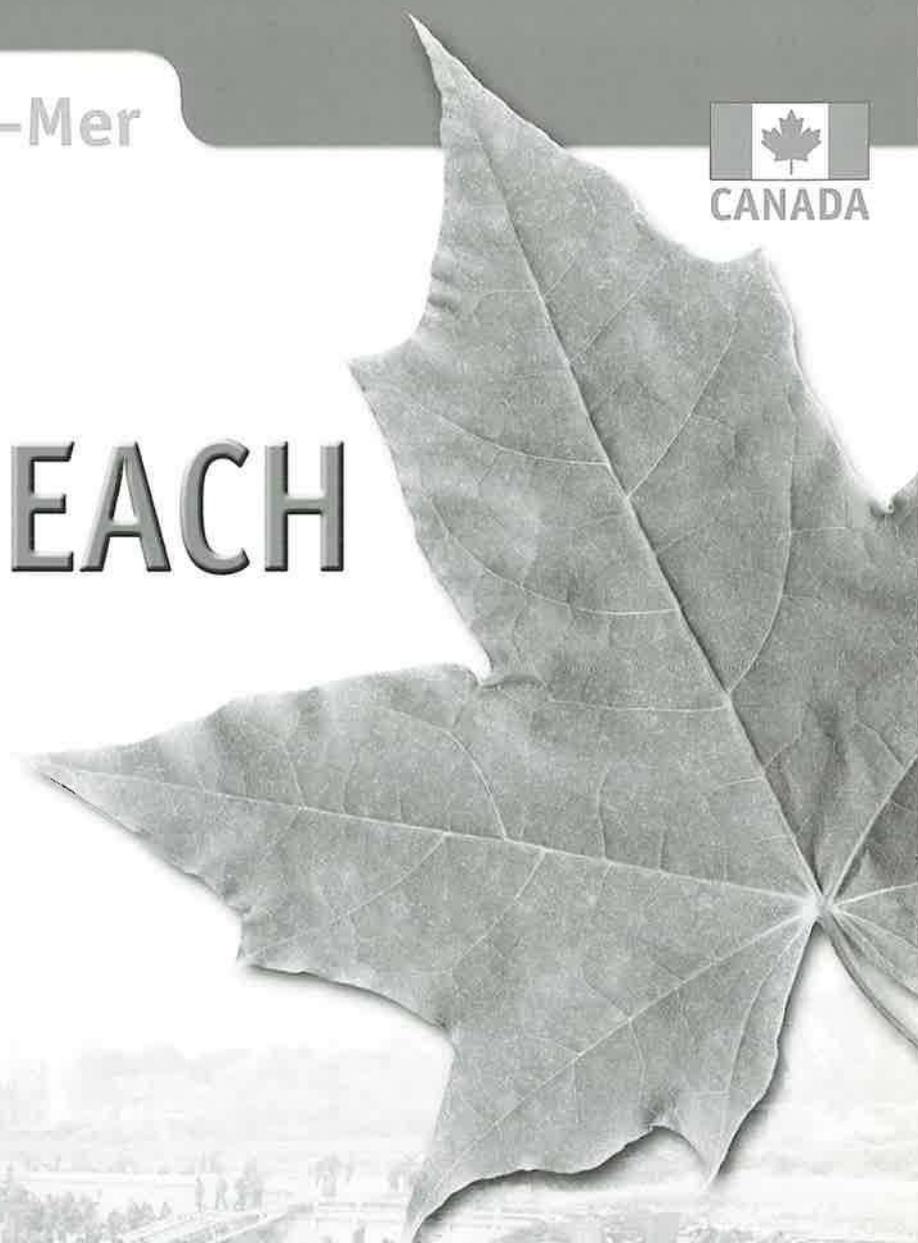
J.P.M.

Courseulles-sur-Mer



CENTRE JUNO BEACH

*Le musée canadien
des plages
du Débarquement*



Visites guidées
de la plage

LABEL
Normandie
Qualité Tourisme

Voie des Français Libres
14470 Courseulles-sur-Mer - FRANCE
Tél. 02 31 37 32 17 - Fax 02 31 37 83 69
www.junobeach.org



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Voie de Débarquement

14990 BERNIÈRES-SUR-MER

LES PRIX, C'EST POUR TOUJOURS.



**S.A.R.L. Garage
M. THOMAS
Agent**

Route de Courseulles
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. 02 31 96 45 43

Tapiserie, Agencement, Décoration

Met ses compétences à votre disposition



Tenure murale, confection de rideaux, voilages et stores, réfection de sièges, vente de tissus, meubles et objets de décoration.

127, rue du Maréchal Foch 14990 BERNIÈRES S MER
Tél: 02.31.96.69.77 Fax: 02.31.96.60.07

Hair Marine

Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

5, rue Abbé Blin
14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. 02 31 36 08 66

Journée continue
Vendredi et Samedi

Boutique
l'Air Marin

Saint-Aubin/mer

Déco
Penteur
Carterie - Vêtements



Saint-Aubin/mer

Beaudoux SARL

Image - Son - Électroménager - Antennes

400 M² EXPOSITION
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
de 9h30-12h 14h-19h



Z.I. Route de Revières - 14470 Courseulles s/Mer
Tél : 02 31 37 91 40

CAFÉ - TABAC - PRESSE

M. et Mme LOUIS

Bar du Centre



14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

Une agence **Bleu Marine Immobilier**
près de chez vous

BLEU MARINE
IMMOBILIER

à BERNIERES SUR MER
85, rue Victor Tesnière
Tél. 02 31 36 00 10

FNAIM
GIC

Visitez notre site : www.bleumarineimmobilier.fr

Ferme de la Luzerne

- Chambres dans la propriété
- Restaurant
- Location de salles (conférences - Mariages)
- Séminaires
- Piscine intérieure chauffée

Ferme de la Luzerne

51, rue du Maréchal Montgomery - 14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. : 02 31 96 47 37
www.fermedelaluzerne.com

A
ANQUETIL

imprimerie
Offset
Numérique

SIÈGE SOCIAL - STUDIOS - IMPRIMERIE

16, AVENUE DE SUÈDE - B.P. 97
14110 CONDÉ SUR NOIREAU
TÉL. 02 31 69 04 26 - FAX 02 31 69 37 30

STUDIOS IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

IMMEUBLE ODYSSEE
4, AVENUE DE CAMBRIDGE - CITIS
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR
TÉL. 02 31 95 30 42 - FAX 02 31 95 10 42

